

## Information sur les frais de participation Early Bird jusqu'au 19 octobre 2020

Vous pouvez régler les frais d'inscription des manières suivantes:

- Paiement par virement bancaire avant l'événement (méthode préférée)
- Ideal, carte de crédit, Paypal ou Bancontact, en ligne à la fin de procédure d'inscription

Pour plus d'informations ou pour une demande de facture, veuillez contacter Sara Primiterra à l'adresse [events@aec-music.eu](mailto:events@aec-music.eu)

**N.b : chaque participant doit s'inscrire individuellement mais les paiements sont regroupés par institution**

<b>Catégorie</b>	<b>Participation EN LIGNE</b> Paiement et inscription AVANT LE <b>19 octobre</b>	<b>Participation EN LIGNE</b> Paiement et inscription APRES LE <b>19 octobre</b>
<b>Jusqu'à 10 représentants d'une institution membre de l'AEC (personnel et étudiants)</b>	<b>180 euros</b>	280 euros
<b>Jusqu'à 10 représentants d'une institution non-membre de l'AEC</b>	480 euros	680 euros

Veillez noter que dans le cas où la participation devenait possible sur place à Vienne (et/ou éventuellement à Milan et à Tallin), **100 euros supplémentaires** seront demandés aux participants désireux d'assister physiquement au congrès afin de couvrir les repas organisés, la trousse de conférence et l'organisation sur place.

Si la participation sur place est possible, les participants en seront informés au plus tard le vendredi 23 octobre.

En cas d'annulation après le 19 octobre 2020, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera possible.

Coordonnées bancaires pour le paiement

BNP Paribas Fortis

**Titulaire du compte AEC-Music**

**IBAN: BE47 0016 8894 2980**

Code SWIFT/BIC: GEBABEBB

Lors du paiement, veuillez mentionner clairement: Le code de l'évènement  
(CONGRES 2020)

Nombre de participants

Le nom de votre institution (le cas échéant)

Exemple : Congrès 2020, 3 pax, Conservatoire de Gotham.